

Association pour
la Sauvegarde du Patrimoine Grauliérois

Le château de Blanchefort

Origine du nom :

Assalit de Comborn, Seigneur de Blanchefort, avait pris le nom de son apanage, de Blanchefort en Bretagne
Source : Nadaud



DESCRIPTION ARCHITECTURALE

L'édifice actuel a été reconstruit vers 1815 sur la moitié de la hauteur initiale d'une forteresse médiévale qui comptait quatre niveaux. Il présente un corps de logis rectangulaire à deux étages flanqué de deux tours rondes couvertes d'une toiture en ardoise. Elles sont disposées en avancée sur la façade ouest, remaniée quant à elle au XVIII^e siècle. La maçonnerie est en appareillage courant.

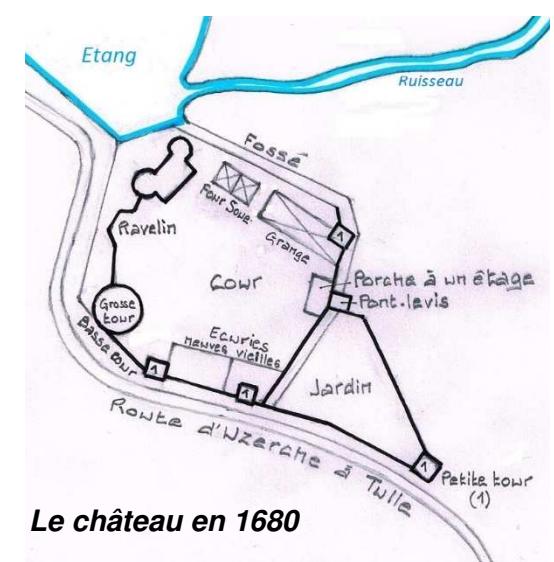
Un état des lieux daté de 1680 précisait la disposition que nous connaissons (mais sur quatre hauteurs) mais il mentionne la présence d'une tour défensive dont la base est encore visible aujourd'hui. Il existait des fortifications avec pont-levis enjambant un fossé avant de déboucher sous un porche à un étage. L'étang participait également au système défensif.

Il reste quelques vestiges des fortifications : tour ronde d'angle, partie du mur d'enceinte et étang, mais de taille beaucoup plus réduite.

L'entrée principale se fait par un élégant portail en fer forgé encadré de deux piliers en pierre. On débouche dans le parc où seule demeure une des dépendances originelles convertie en maison d'habitation.



De la grosse tour ne subsistent que des vestiges surplombant le mur d'enceinte en contrefort

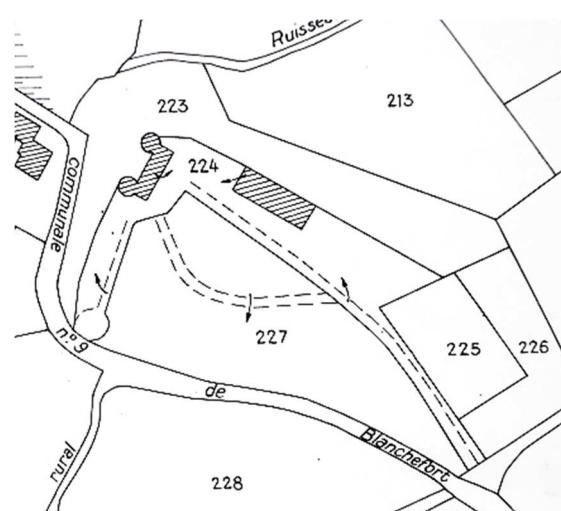


Le château en 1680

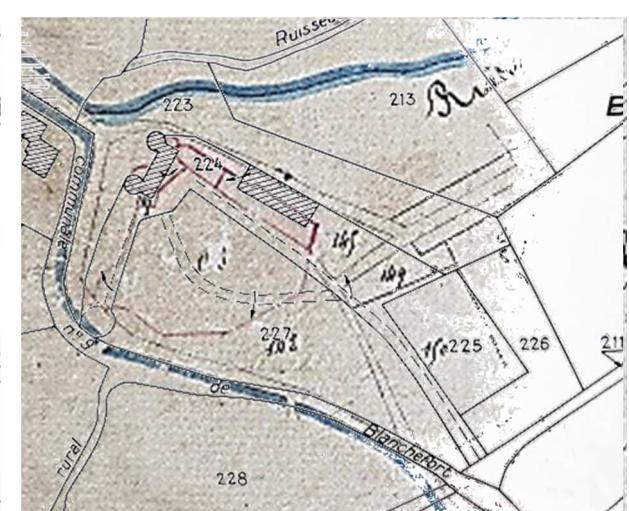
Un parc se trouve aujourd'hui au cœur de l'ancien domaine. Il est traversé par une allée courbe menant à la cour d'honneur. D'une topographie calme, il possède quelques grands arbres remarquables, probablement plantés lors de la restauration du XIX^e siècle.



Cadastre napoléonien de 1809



Cadastre contemporain



Superposition



Il n'y a eu pratiquement pas d'évolution visible au cours du XX^e siècle

HISTORIQUE

La demeure historique de BLANCHEFORT fut bâtie en 1125 par Archambault IV, vicomte de Comborn, dit « Le Barbu ». *

Le château fut bâti sur les terres de l'abbaye Saint Pierre d'Uzerche, d'où naquirent des contestations ardentes qui obligèrent le Pape à intervenir. Le château dut acquitter annuellement une pension en faveur de l'Abbé (vers 1146).

Sceau du Vicomte de Comborn : 2 lions passants, posés l'un sur l'autre



Par Acte passé le 11 des calendes de juin de l'an 1211, le petit-fils d'Archambault IV, Assalit, ralliant à sa décision Archambault VII et Bernard, le fils de ce dernier, donna 4 borderies ou fermes à l'abbaye d'Obazine pour le salut de leurs âmes et celui de ses pères. On peut se demander si ces borderies ne furent pas la base de la Grange de la Montagne. C'était, en cette période où la royauté capétienne était très affaiblie et où les dignitaires de l'église instauraient une juridiction religieuse pour pallier l'absence d'autorité royale, un moyen de se faire pardonner ses exactions.

Au XI^e siècle, LAGRAULIERE dépendait du seigneur de COMBORN mais comme d'un suzerain, les MALEMORT se trouvant les seigneurs immédiats.

En 1270, Gérald de Malemort légua à son fils, Gilbert, son lieu de LAGRAULIERE et les appartenances.

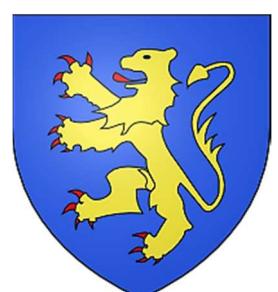
Les seigneurs de Blanchemer le devinrent de SAINT-CLEMENT et Guy 1^{er}, l'un d'eux, fut tué à la bataille de POITIERS en 1356. Guy III, son petit-fils, chevalier chambellan de Charles VII, sénéchal de Lyon, bailli de Mâcon, etc., joua un rôle considérable en divers points de France. L'un de ses cadets fut la tige de la branche berrichonne qui, au XVII^e siècle porta le nom célèbre des LESDIGUIERES et des CREQUY. Un autre, Charles de BLANCHEFORT, fut protonotaire apostolique, archidiacre de Vendôme à Chartres, chanoine de la Sainte Chapelle à Paris, évêque de Senlis (où il eut son tombeau [1515]). Un troisième, Guy, dont la mère était Souveraine d'AUBUSSON, devint grand prieur d'Auvergne et Grand Maître de Malte ; il mourut en 1513 en allant à Rhodes.

Ainsi, depuis plus d'un siècle, la famille tendait à se répandre en dehors du Limousin et Isabelle de BLANCHEFORT, que Nadaud appelle « Dame » du lieu, fut la dernière représentante de la famille à BLANCHEFORT. Elle a porté ses droits, avec sa main, à GUICHARD II de COMBORN-TREIGNAC vers le milieu du XIV^e siècle.

La fille issue de ce mariage, Sibylle de COMBORN, épousa Aiméric de BONNEVAL. Jean IV de BONNEVAL, son fils, fut le 1^{er} qui s'en qualifia.

Dès lors, le château de Blanchemer appartint à la famille de BONNEVAL jusqu'au milieu du XVII^e siècle. Par un Acte de 1443, la veuve de Jean IV stipula que « ses hommes de Blanchemer ne seront point obligés à contribuer aux fortifications de l'Eglise de La Grollière, quoiqu'ils en soient paroissiens, que de leur plein gré ; qu'on ne pourra les tailler ni coter pour les réparations s'ils n'ont du bien en cette paroisse, et qu'on ne pourra le faire sans qu'elle soit appelée, ou le capitaine de son château. »

*Blason des Bonneval « d'azur au lion d'or armé et lampassé de gueule »
dont est inspiré le blason de Lagraulière « d'azur et lion d'argent armé et lampassé de gueule ».*



Antoine de BONNEVAL (1440-1505), qui fut, entre autres, conseiller et chambellan des rois Louis XI, Charles VIII et Louis XII, épousa en 1471 Marguerite de FOIX (1455-1487), ce qui valut à ses descendants d'être toujours traités de cousins des rois de Navarre. A la mort d'Antoine de BONNEVAL, en 1505, ses héritiers se déchirent pour la propriété de Blanchemer. Germain et Jean se retrouvent en procès. La fille de Germain épouse Jean de GONTAUT BIRON qui s'empare des biens de Blanchemer. Après un long procès, celui-ci perd sa cause en 1544. Jean de BONNEVAL rentre alors en possession de Blanchemer.

Une période de troubles qui entraîna le déclin de Blanchemer

Durant l'enfance de Louis XIII, la noblesse s'opposa au roi. Celui-ci convoqua les Etats Généraux en 1614. Jean de BONNEVAL, dit « La Grand'Barbe », alors député de la noblesse du Haut Limousin aux Etats Généraux, se rendant à Paris, rencontra en chemin le député du Tiers Etat pour la sénéchaussée d'Uzerche, Jacques de CHAVAILLE, l'apostrophé et le bâtonna violemment. Sur plainte du président du Tiers Etat, Louis XIII ordonna la poursuite de BONNEVAL qui fut condamné – par contumace car enfui – par arrêté du Parlement. Il fut condamné à confiscation de ses biens, peine de mort et diverses amendes. Compte tenu de son rang, il ne sera exécuté qu'en effigie.

Jean de BONNEVAL fait du château de Blanchemer une garnison

Jean de BONNEVAL fermait le passage des troupes royales sur les terres qu'il contrôlait. Pour rétablir l'ordre, un lieutenant du Limousin est envoyé à Uzerche pour faire le siège de Blanchemer en 1618. La garnison d'une cinquantaine d'hommes restera encore quelques années à Blanchemer après la capitulation.

En 1650, le grand donjon logeait 150 hommes de troupe lorsqu'Anne de LEVIS VENTADOUR, abbé guerrier de Meymac, vint l'attaquer à la tête de 5000 hommes (*selon la légende, mais cela paraît beaucoup !*) après avoir pris ses quartiers à Lagraulière.

Ces péripéties occasionnèrent de graves dégradations tant aux murs d'enceinte qu'au château et à ses dépendances.

Les blasons des Ventadour encore visibles dans l'église de Lagraulière, notamment sur la litre funéraire, où ils côtoient parfois le blason des Bonneval, témoignent de cette époque.

Aux troubles politiques succédèrent les querelles familiales qui allaient accentuer la ruine du domaine de BLANCHEFORT

Henri de BONNEVAL, arrière-petit-fils de cet ancêtre belliqueux, épousa, en premières noces, Elizabeth de SAINT-MATHIEU dont il eut un fils, Jean-François de BONNEVAL et en secondes noces, Marguerite CHABOT, dont il eut un fils, François de BONNEVAL, comte de CHARNY. Le premier épousa Claude de MONCEAU, issue d'une riche famille et dotée d'une forte personnalité. A la mort de son époux, en 1679, ses enfants sont mineurs. La jouissance de Blanchemer, accordée par un arrêt de 1660, est revendiquée par la famille SALAIGNAC de la MOTTE-FENELON, par succession féminine, mais le marquis de BONNEVAL en avait repris la jouissance en 1671. Suite à des procès interminables et au siège de 1652, aucun entretien du château n'est fait.

Etat des lieux 1680 et 1689

Claude de MONCEAU va s'attacher à sauver ce qui peut l'être et fait faire un état des lieux de la seigneurie de Blanchefort. Un procès-verbal est établi en 1680 et fait la description d'une ruine déplorable.

Des travaux d'urgence sont réalisés sur le château de 1679 à 1682.

Le château n'est alors habité que par le receveur et deux ou trois serviteurs.

En 1689, un nouveau procès-verbal dressé par le lieutenant General d'Uzerche constitue une archive permettant de retracer le plan du château et des dépendances à la fin du XVII^e siècle.

Le château à la fin du XVII^e siècle

Il était composé de :

- 4 petites tours
- 1 grosse tour
- 1 pont-levis
- des fossés
- des murs d'enceinte déjà bien ruinés
- 1 ravelin (*élément de fortification destiné à protéger une courtine*)
- des écuries anciennes et nouvelles
- 1 four
- 1 étable à cochons
- 1 porche à étage
- 1 basse-cour
- le château composé de deux tours et d'un corps de logis central, le tout sur 4 étages
- 1 étang

C'est le fils de Jean-François de BONNEVAL et de Claude de MONCEAU, Caesar-Phébus de BONNEVAL qui récupère la totalité des droits sur la seigneurie de Blanchefort en 1700. Marié à Marie Angélique de HAUTEFORT, ils ont un fils, Caesar-Phébus-François de BONNEVAL qui, sans héritier, donne Blanchefort à son cousin, André de BONNEVAL de CHASTAIN, en 1765. Ce dernier seigneur de Blanchefort mourut en 1802.

En l'an XI de la République (1802), Blanchefort fut déclaré « Bien national ».

Louis César François de BONNEVAL (fils d'André de Bonneval et qui avait émigré un temps) rachète Blanchefort pour le compte de Joseph François MEYNARD de CHABANNES, lieutenant général d'Uzerche, dont la famille devait avoir quelques liens avec les BONNEVAL et Lagraulière (leurs armes sont peintes dans la Chapelle Notre-Dame de l'église).

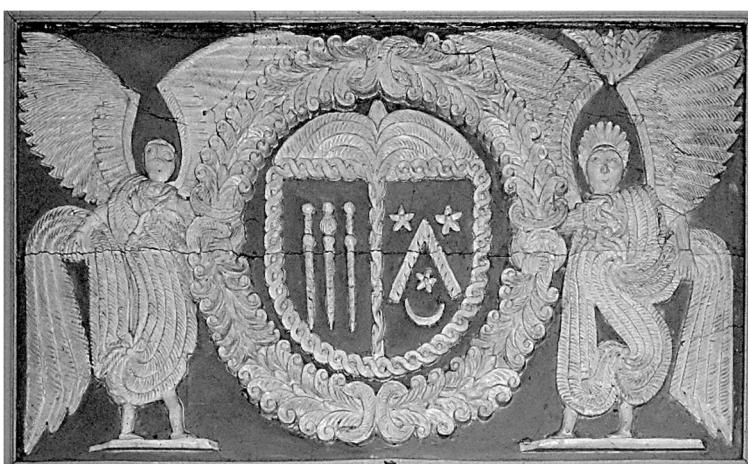
La famille MEYNARD de CHABANNES à Blanchefort

Lorsque Louis Joseph-François MEYNARD de CHABANNES, royaliste (ancien conseiller du roi Louis XVI, il fut incarcéré en 1793 pour royalisme), lieutenant General à UZERCHE en 1787, puis homme de loi, juge du tribunal de Tulle, prit possession de BLANCHEFORT, le château était en très mauvais état. Il avait gardé de ses tours et ses murs, où se trouvait une chapelle, quelques restes sur lesquels la famille de MEYNARD de CHABANNES fit bâtir un grand corps de logis.

Un poète de talent, Joseph de MEYNARD de BLANCHEFORT, vécut à Blanchefort jusqu'à sa mort en 1865 et des descendants de cette famille, Geneviève Joséphine Marie Blanche MEYNARD de CHABANNES (1893-1964), Frédéric Marie François Xavier MEYNARD de CHABANNES (1893-1975) et son épouse, née Gilberte HASSELMANN, habitérent le château jusqu'à sa vente, en 1965, au Docteur BARDON.

La famille BARDON est propriétaire du château de BLANCHEFORT depuis 1965.

Descendant des D'ARSONVAL par le mariage de Léonie d'Arsonval, sœur d'Arsène d'Arsonval, médecin et physicien de renom, avec Thélèphe Bardon en 1860, les armoiries des D'ARSONVAL (à droite) côtoient celles des BONNEVAL (à gauche) dans le grand salon du château.



Blason de la famille de BONNEVAL

Deux lions léopardés encadrent le croissant de lune
et le palmier évoquant les croisades.
On retrouve le lion sur le blason de Lagraulière et sur la litre
funéraire de l'église.



Blason des D'ARSONVAL,

dont descend la famille BARDON, actuel propriétaire
Armes parlantes à gauche : dard – cloche → son – plat ovale
Armes muettes à droite : ciel d'or sur ciel d'azur et croix de Saint-André surmontées de la couronne comtale

Devise : « Paraître ne veux quand être ne peux »

Le Château aujourd’hui

Le château est de plan rectangulaire. La façade ouest dominant l'étang daterait du XVII^e siècle. Elle présente, sur les angles, deux tours circulaires coiffées de toitures en poivrières. Les baies ont un chambranle rectangulaire. La façade Est, rectiligne, est du début du XIX^e siècle. Sous la tour sud-ouest apparaît un départ de sous terrain muré.

Dans le parc, l'emplacement de la grosse tour est marqué par l'affleurement d'une partie du mur surplombant la route.



Superposition de la carte IGN et du plan cadastral
Source : Géoportail

Villages qui dépendaient de Blanchefort :

Joujou, France, La Vigerie, Chatenet, La Simonie (aujourd'hui disparu), Le Peyroux, la Forêt de Blanchefort (forge).

En 1686, on dénombrait 165 feux à Blanchefort pour 200 à Lagraulière.

Cette seigneurie était légèrement plus vaste que la paroisse de Lagraulière.

Ces possessions rendaient la position stratégique : contrôle des deux liaisons majeures Paris-Toulouse avec péage au Barolet et Uzerche-Tulle. Selon un état des lieux dressé en 1689 «*dans ce grand chemin passe journallement des troupes allant et venant d'Uzerche à Tulle comme passent aussi dans ce même chemin tous les voyturiuers, muletiers qui vont et viennent de Montpellier, Aurillac, Argentat et la plus grande partie du Languedoc et généralement tous ceux qui passent avec toutes sortes de voitures pour le commerce qui se fait dans la ville de Limoges comme aussi tous les chevaux et mulets dont il se fait commerce ici*». Et Il y avait un pont sur lequel la dame de Bonneval avait droit de péage.



Aujourd’hui, le Château a toujours vue sur la petite route touristique venant d'Uzerche mais le trafic emprunte d'autres grandes voies de communication ...

BLANCHEFORT avait autrefois plusieurs foires, qu'il garda jusqu'à la Révolution, en particulier la Saint Gilles, rattachée peut-être au patronage de la chapelle. Toutes ces foires furent transférées à LAGRAULIERE.

Glossaire

Abbé guerrier : abbé ayant la charge d'une abbaye ayant un rôle de défense.

Calendes : (11 des calendes de juin 1211) : à l'époque, l'expression de la date était en latin et les calendes étaient le 1^{er} jour du mois.

L'usage du calendrier romain, fondé sur 3 jours particuliers dans chaque mois - calendes, nones et ides – se poursuivit au long du Moyen Age.

Chambellan : Officier chargé du service de la chambre d'un souverain

Chambranle : encadrement d'une porte

Contumace : « par contumace » = par défaut de présentation.

Courtine : muraille réunissant les tours d'enceinte fortifiée d'un château fort.

Protonotaire apostolique : le premier des notaires du Vatican autrefois chargé d'écrire les Actes des martyrs (ultérieurement, charge purement honorifique).

Tailler, cotter : soumettre à la taille et à la côte : part dans une dépense commune.

Toitures en poivrières : en forme de cônes.

Sources

« LAGRAULIERE » - Jean-Paul DUQUESNOY

Dictionnaire des Paroisses du Diocèse de TULLE par l'Abbé J.-B. POULBRIERE.

Nobiliaire du diocèse et de la généralité de Limoges par l'Abbé NADAUD

Châteaux de Corrèze par Annick TULASNE-MOENECLAEY

Site internet « racineshistoires.free.fr »